JACQUET René

22 ans

Né le 10 avril 1935 à Gasny
Domicilié à Gasny
Manœuvre
Célibataire

Médaille militaire à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

MORT POUR LA FRANCE 1957

René Jacquet est appelé en mars 1956 pour accomplir son service militaire. Il est tout d'abord affecté au 3e régiment d'infanterie coloniale afin d'effectuer ses classes. Puis, il est envoyé comme soldat de 2e classe au 224e bataillon d'infanterie et quitte la métropole pour l'Afrique du Nord le 5 juillet 1956.

A compter de novembre, le 224e bataillon d'infanterie devient le **7e régiment de hussards.** Près de dix mois plus tard, en septembre 1957, René Jacquet a terminé ses dix-huit mois de service militaire. Mais en raison de la situation de guerre en Algérie, il est maintenu sous les drapeaux. Il est tué au cours d'une mission de reconnaissance le 6 septembre à Ahl-el-Ksar (Algérie)[1].

Il est inhumé au cimetière de Gasny.
Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Gasny. Une rue de la commune porte son nom[2].

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune hussard plein d'allant qui a été grièvement blessé au cours d'un accrochage avec une forte bande rebelle le 6 septembre 1957 à Tiza (secteur de Bouira, Grande-Kabylie) au retour d'une audacieuse mission de reconnaissance. Est décédé des suites de ses blessures[3]. »

[1] SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 55-270-00093.
[2] Renseignements fournis par la mairie de Gasny.
[3] SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 17 avril 1958 publié au JO le 27 avril 1958.